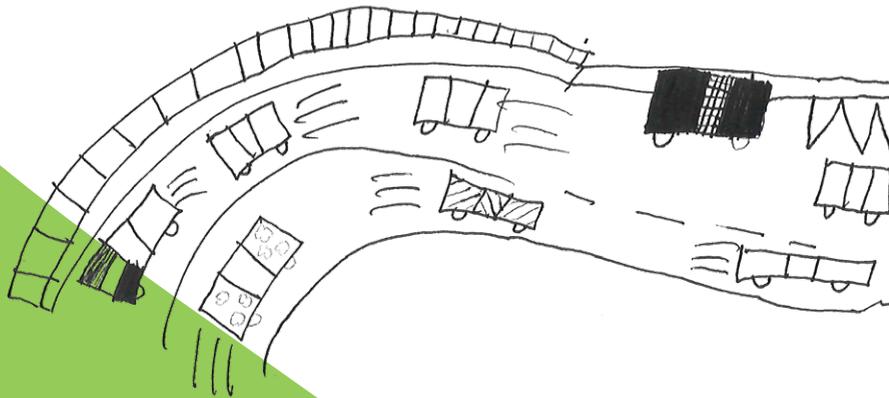


Les Nouvelles du Plan de mobilité scolaire

du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville
Septembre 2022





Chers Parents,

En juillet 2021 vous avez rempli un questionnaire portant sur le chemin de l'école de votre enfant. Vos nombreuses réponses ont été le point de départ du Plan de mobilité scolaire des écoles du Bourg, de l'Auge et de la Neuveville qui a été réalisé dans le courant des années 2021 et 2022. Nous sommes heureux de vous en présenter les résultats ainsi que quelques-unes des recommandations émises par l'ATE Association transports et environnement pour améliorer la sécurité et le plaisir des enfants sur le chemin de l'école.

La ville est conçue par et pour les adultes. L'enfant est le grand absent de l'aménagement urbain. Pourtant, en Suisse, ce sont plus de 700'000 écoliers qui empruntent chaque jour le chemin de l'école. Une force joyeuse et dynamique qui mérite que l'on se préoccupe de sa sécurité !

Comment un enfant mesurant moins de 1m20 peut-il se déplacer en sécurité dans un environnement où la signalisation est à hauteur d'adulte, où sa visibilité est masquée par de multiples obstacles et où la voiture a pris le pas sur les autres mobilités ? Bouger, marcher, pédaler, quoi de plus naturel lorsque l'on est un enfant ? Mais se déplacer au milieu des voitures, des bus imposants, des camions, des motos et des vélos pressés, c'est une autre histoire...

Un Plan de mobilité scolaire vise justement à intégrer les besoins spécifiques des enfants dans l'aménagement urbain d'un quartier, en particulier sur le trajet de l'école. Les remarques et les observations des parents et des élèves constituent le point de départ de cette démarche. Nous vous remercions vivement d'avoir participé à cette enquête et de contribuer ainsi à rendre le chemin de l'école plus sûr et plus agréable.

Françoise Lanci-Montant
ATE Association transports et environnement

Le chemin de l'école – riche d'enseignement

J'ai le grand plaisir, en collaboration avec l'ATE, de vous présenter les résultats du sondage et du plan de mobilité scolaire Bourg – Auge – Neuveville, dont c'était à présent le tour, sur l'ensemble des écoles primaires de la ville. En répondant au questionnaire, vous et vos enfants avez apporté une contribution cruciale et je tiens ici à vous en remercier de tout cœur.

Je me souviens encore parfaitement du chemin de l'école de mon enfance – des nombreuses aventures vécues avec mes camarades – et ce, par tous les temps. Les réponses données par les enfants montrent bien que leurs besoins et leurs attentes n'ont guère changé depuis lors. Se savoir en sécurité, évoluer dans un environnement naturel et pouvoir se déplacer en compagnie de leurs camarades, c'est ce à quoi aspirent avant tout les enfants. Une grande majorité d'entre eux souhaite se rendre à pied à l'école, mais aussi volontiers en bus ou à vélo. Ces aspirations méritent d'être soutenues, sachant que le chemin de l'école joue un rôle formateur important et que les enfants y acquièrent de l'autonomie, y apprennent à découvrir leur environnement, y développent une vie sociale et bien d'autres choses encore.

La possibilité de se rendre à l'école à vélo est encore trop peu exploitée. La ville fait de grands efforts d'amélioration de l'infrastructure cyclable et de réduction des risques aux endroits critiques, considérant que la pratique du vélo est écologique et bonne pour la santé. C'est dans le but d'encourager à parcourir le chemin de l'école à vélo que l'ATE a développé le Vélobus – le pendant du Pédibus – dès la 6-7H. La ville de Fribourg soutient volontiers la création de «lignes de Vélobus» dans les quartiers comptant suffisamment de familles intéressées par le projet.

La ville est consciente de sa responsabilité en matière de chemin de l'école. Il n'est pas toujours évident de se mettre à la place des écoliers et des écolières et de voir le monde à leur manière. L'ATE a acquis une grande expérience dans ce domaine et nous aide à identifier les situations problématiques et à prendre les mesures adéquates. Je tiens ici à en remercier de tout cœur les responsables de cette association.

Mirjam Ballmer,
Conseillère communale

Quelle mobilité autour des écoles ?

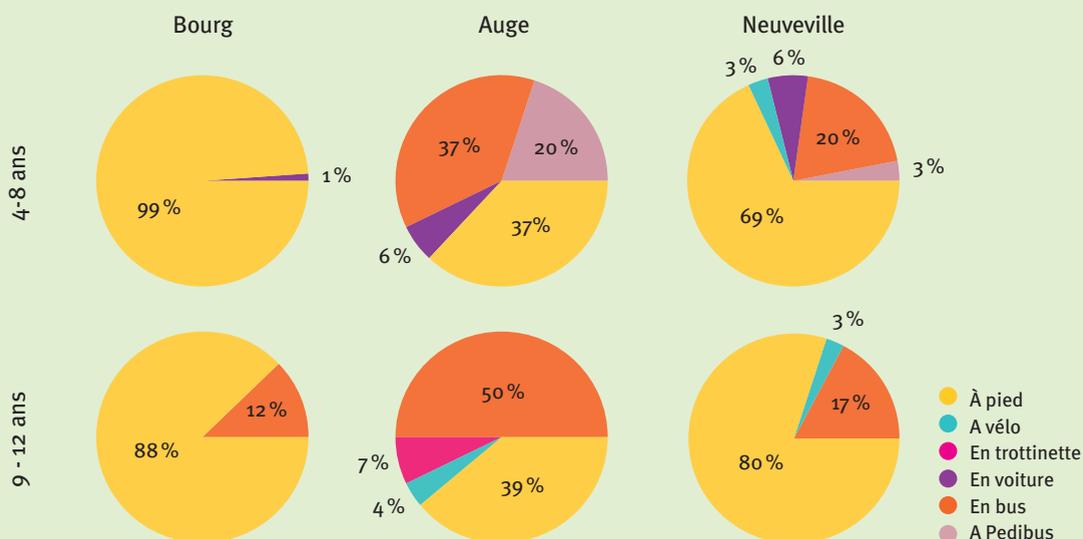
Dans le cadre du présent Plan de mobilité scolaire, tous les enfants, parents et enseignant-e-s, francophones et germanophones, ont reçu un questionnaire.

Les réponses ont été analysées selon deux catégories d'âge, les 4-8 ans et les 9-12 ans, ce qui permet de faire ressortir les particularités de chaque classe d'âge. Au total, dans les trois écoles, 299 parents ont pris part à la démarche (soit près de 80%), 282 questionnaires enfants (soit 75%) et 44 questionnaires enseignants ont été retournés.

Ce journal vous présente des extraits du rapport détaillé remis à la Ville de Fribourg.

Du côté des parents

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ?



Des distances courtes à pied

La durée moyenne des trajets des enfants vers l'école (tous modes de transports confondus) correspond à des distances courtes. Ainsi, tant les plus petits que les grands effectuent des trajets dont le temps de parcours est inférieur à 10 minutes, soit à une distance de moins de 650 m.

TEMPS DE MARCHÉ	DISTANCE PARCOURUE *
5 minutes	325 m
10 minutes	650 m
15 minutes	975 m
20 minutes	1'300 m

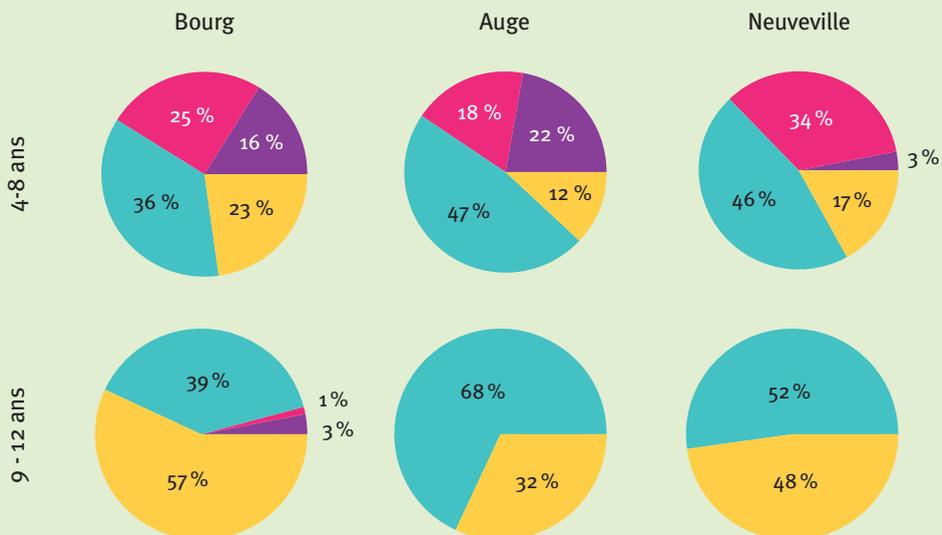
* Vitesse moyenne d'un enfant -> David, K., et Sullivan, M. (2005). Expectations for walking speeds: standards for students in elementary schools. *Pediatric Physical Therapy*, 120-127.



L'accompagnement de l'enfant à l'école varie selon l'âge

Les enfants, quel que soit leur âge, se rendent majoritairement à l'école avec d'autres enfants ou seuls. Les parents accompagnent leur enfant uniquement lorsqu'ils ont moins de 8 ans.

Avec qui votre enfant va à l'école le plus souvent ?



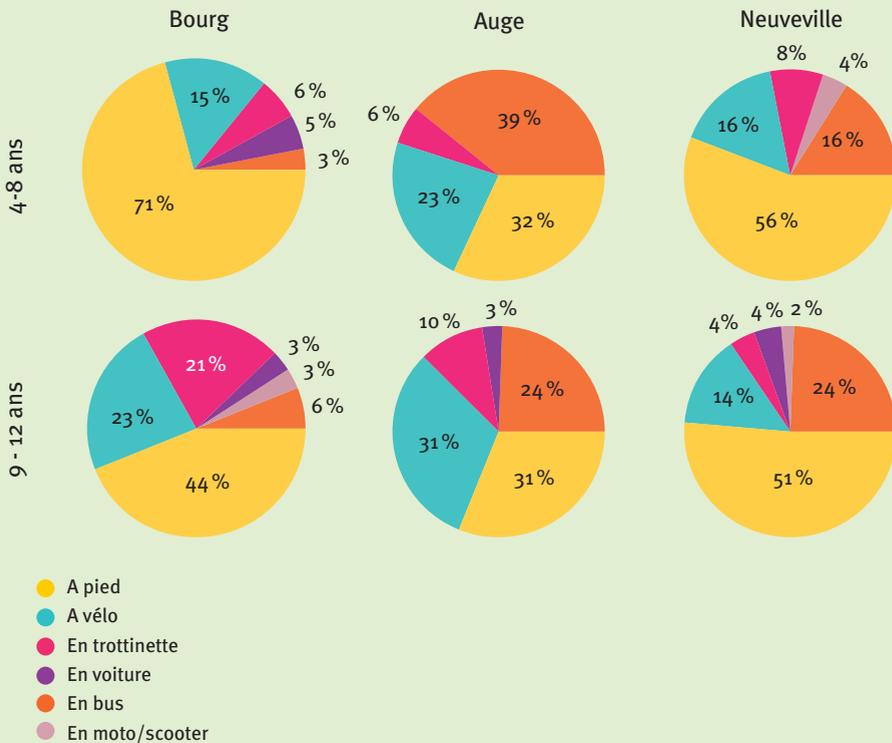
- Seul-e
- Avec d'autres enfants
- Accompagné-e d'un adulte
- Avec le Pedibus

Du côté des enfants

Se déplacer en modes doux

Lorsque l'on demande aux enfants comment ils aimeraient se rendre à l'école, ce sont les modes de transports dits « doux » qui sont mis en avant. Ainsi, une large majorité d'enfants se rendrait à l'école à pied, mais également en bus ou à vélo. Ce dernier mode de transport reste toutefois encore peu utilisé pour les déplacements scolaires par rapport à la forte demande des enfants qui atteint plus de 30% dans certaines écoles (Auge).

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école ?



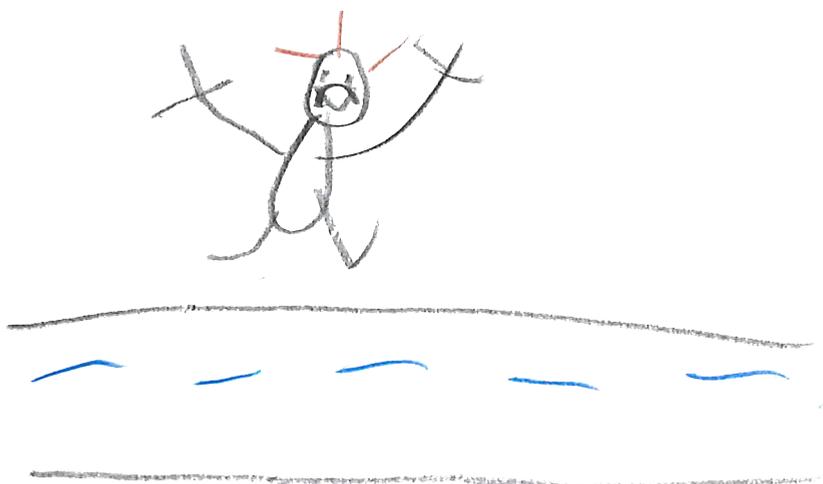
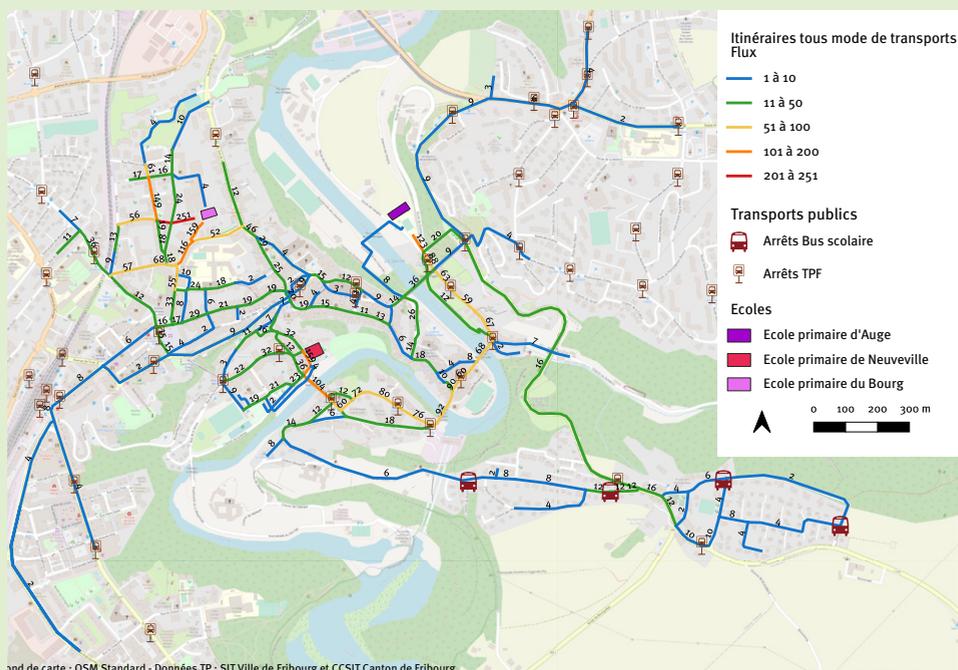
Se rendre à l'école avec d'autres enfants

S'ils pouvaient choisir avec qui ils iraient à l'école, les enfants, quel que soit leur âge, s'y rendraient accompagnés d'autres enfants. Un souhait logiquement très marqué chez les plus grands (9-12 ans).

Les itinéraires des élèves

La carte ci-dessous illustre les cheminements empruntés par les élèves pour se rendre à l'école, quel que soit le moyen de transport utilisé. Elle est réalisée sur la base des indications données par les parents sur la carte au dos des questionnaires. Plus il y a d'élèves qui empruntent un itinéraire, plus la couleur du trait tend vers le rouge.

Les axes les plus fréquentés par les enfants sont la rue Marcello, les Grandes-Rames et la route des Neigles.



Utiliser le vélo en sécurité dès le plus jeune âge

L'un des moyens de transport le plus plébiscité par les enfants est le vélo surtout pour les élèves de l'école de l'Auge où près d'un tiers d'entre eux le mentionne. Cette volonté forte n'est en revanche que peu concrétisée lors des trajets effectifs des enfants qui n'utilisent le vélo que dans maximum 4% des trajets quotidiens, quelle que soit l'école.

Il est donc primordial d'accompagner les enfants dans une mobilité active qui correspond à leur envie. La Ville de Fribourg réalise à ce titre de nombreux aménagements cyclables pour favoriser ces déplacements quotidiens et a récemment été récompensée par une forte progression dans le classement que PRO VELO établit dans l'enquête nationale « Prix Vélo ». Améliorer les aménagements cyclables autour des écoles est une véritable préoccupation de la Ville pour les années à venir.

Des systèmes d'accompagnement des enfants à vélo comme le velobus existent également et sont promus par la Ville et le canton de Fribourg. Ce système proche du Pedibus permet aux parents d'accompagner à tour de rôle et selon leur disponibilité un petit groupe d'enfant à vélo. Vous pouvez trouver plus d'information sur le velobus via le lien suivant :

<https://www.ate.ch/themes/chemin-de-lecole/velobus>.

Lors des déplacements à vélo, il est également primordial de ne pas négliger la sécurité. Il peut être utile de rappeler certaines règles simples qui permettent d'être vu et de circuler en toute sécurité.

Quelques recommandations de la Police cantonale fribourgeoise

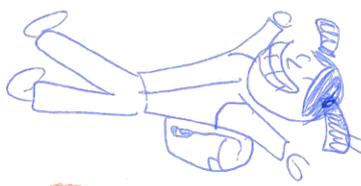
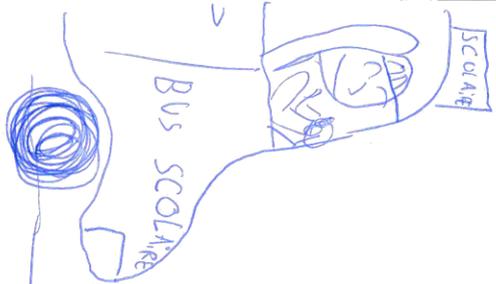
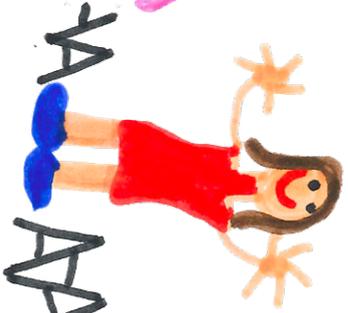
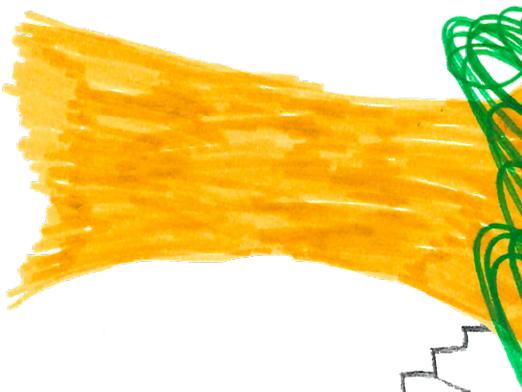
Même si la loi autorise les enfants dès 6 ans à circuler seuls à vélo sur une route principale, ce n'est qu'en 6e HarmoS que les rudiments leurs sont enseignés. Plus, jeunes, ils ne sont pas capables de réagir de manière adéquate dans toutes les situations et de coordonner leurs mouvements pour effectuer une présélection.

- Seuls les vélos équipés conformément à la loi sont admis sur la voie publique (deux freins, catadioptrés avant-arrière)
- Un casque adapté et correctement réglé devrait toujours être porté
- Depuis le 1^{er} janvier 2021, les enfants jusqu'à 12 ans peuvent rouler sur les trottoirs s'il n'y a pas de piste cyclable à disposition, il est cependant toujours important de respecter les autres usagers.

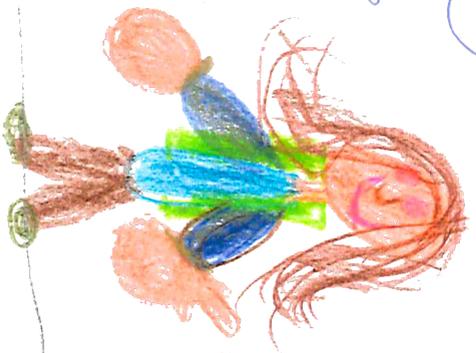
Être vu

De jour, comme de nuit, porter des vêtements clairs et contrastés permet d'être mieux repéré. Lorsque la luminosité baisse, il est utile de s'équiper d'accessoires réfléchissants. Vous augmenterez ainsi de 100 mètres la distance à partir de laquelle on vous remarque. Un accident sur deux pourrait être évité si le conducteur avait une seconde de plus pour réagir. Pensez-y lors de vos prochains achats (veste, chaussures, sac d'école, ...).

Pour que vous et votre enfant vous sentiez en sécurité lors de vos déplacements à vélo, Pro Vélo Fribourg organise des cours. Plus d'informations sur <http://www.pro-velo-fr.ch/fr> (activités / cours de conduite cycliste). Cours gratuits pour les membres Pro Vélo.



YALF
BUSI





Gratuité des transports publics et comportement dans les bus

Depuis 2019, les transports publics de la Ville de Fribourg sont gratuits pour les écoliers. À la suite de la mise en place de cette mesure, l'attractivité des transports publics a augmenté et un nombre élevé d'enfants se rend désormais à l'école en bus.

Cela a pour conséquence de voir apparaître des problèmes liés à l'attitude des enfants dans le bus et aux arrêts. Des comportements tels que bousculades, disputes, non-respect des règles de sécurité, etc. ont été reportés par des usagers des transports publics, des conducteurs de bus et des parents. Il peut être utile de discuter des règles de comportement dans les transports en commun avec vos enfants.

9 règles pour les transports en commun

En 2014, dans le cadre de l'épisode n°5 de la campagne du Conseil cantonal de prévention et de sécurité (CCPS), les Transports Publics Fribourgeois (tpf) ont édité 9 règles pour le comportement dans les transports en commun. Ce programme qui s'intitule « ENSEMBLE », propose un site internet avec de multiples informations, ainsi qu'un Quiz.

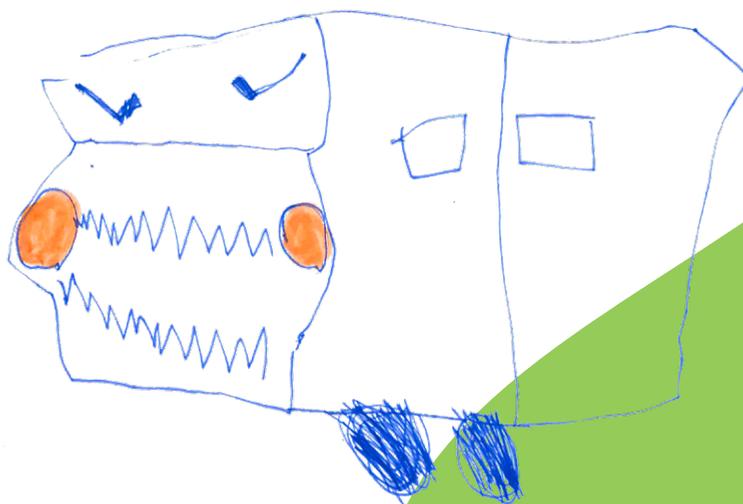
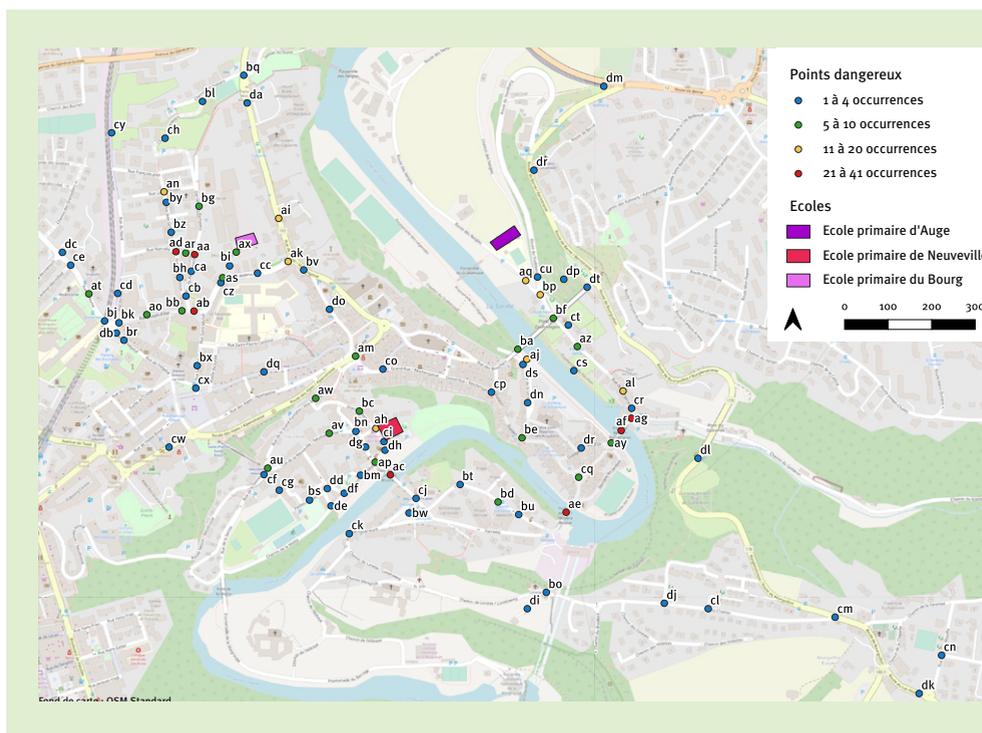
<https://www.tpf.ch/ensemble>

Les 9 règles

1. J'arrive à l'heure
2. J'attends mon tour pour monter
3. Je présente mon abonnement
4. Je libère le passage
5. Je respecte les autres
6. Je facilite le travail du conducteur
7. Je respecte le matériel
8. Je sors tranquillement
9. Je suis responsable de mes actes

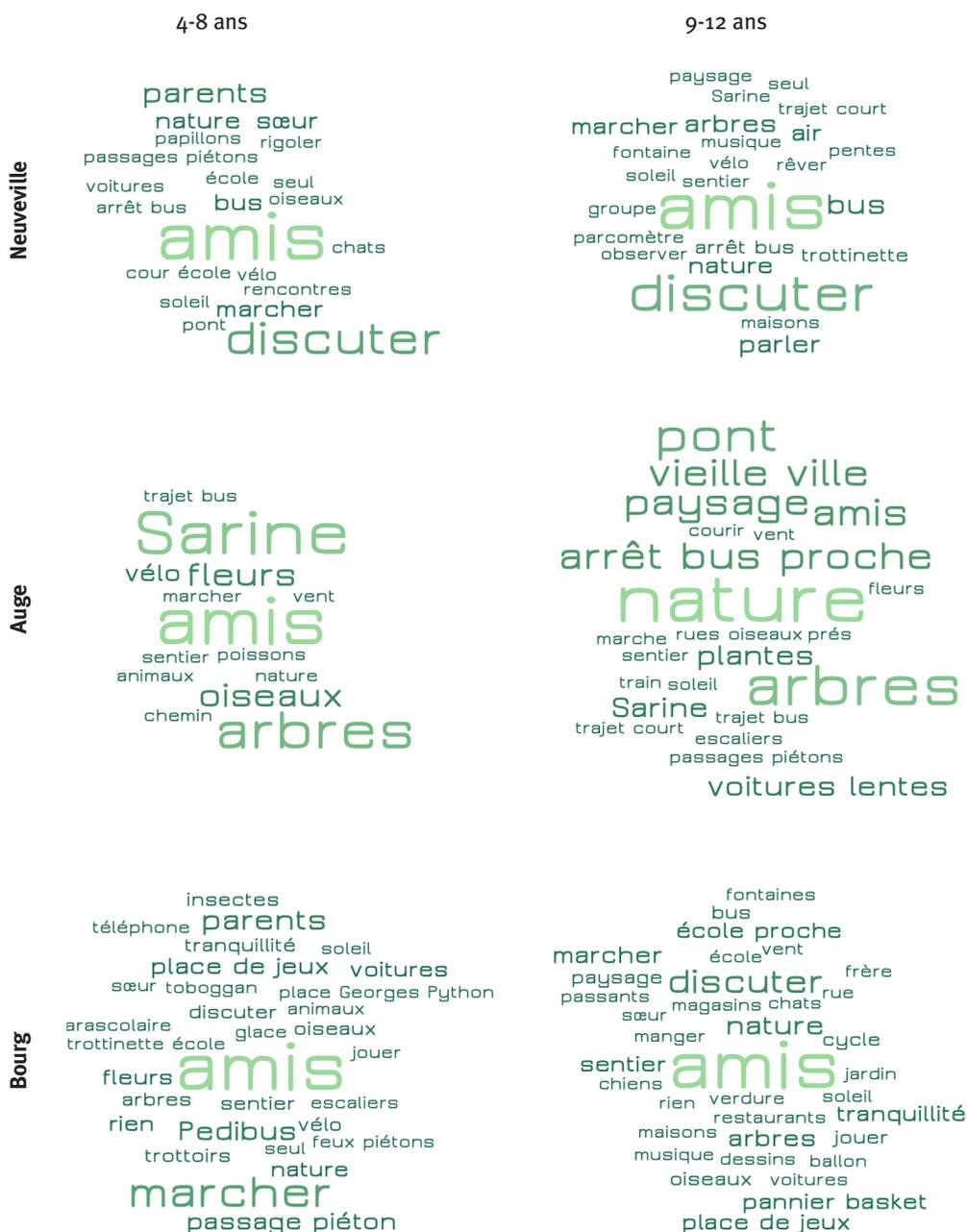
Les points dangereux

Dans les questionnaires, les parents ont mis en évidence 98 points potentiellement dangereux autour des trois écoles. Le point le plus cité l'a été plus de 40 fois (aa), il est sis au croisement de la rue du Père-Girard et de la rue Marcello. Les mesures d'amélioration possibles vont maintenant être étudiées.



Au dos des questionnaires, les enfants se sont exprimés sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas sur leur trajet scolaire, à travers des dessins ou des mots. Cette riche information est illustrée ci-dessous. La taille des mots et l'intensité de la couleur varient selon le nombre de fois que la thématique a été citée par les enfants.

Les enfants aiment...



Les enfants n'aiment pas...



L'existence de plusieurs zones 30 km/h

Comme dans d'autres secteurs, la Ville de Fribourg a aménagé par le passé plusieurs zones 30 km/h dans les rues autour de sites scolaires. Ces mesures visent à apaiser le trafic automobile. Les règles de ces zones sont particulières et méritent d'être rappelées.

Le régime de cette zone implique un changement de paradigme. Les règles y sont différentes et les aménagements doivent interpeller l'automobiliste, ce qui l'oblige à ralentir. Un élément particulier de cet aménagement réside en la suppression des passages pour piétons* qui s'accompagne de rétrécissements de chaussées, permettant de favoriser la traversée des piétons. L'instauration de cette zone 30 km/h nécessite un rappel des règles élémentaires pour garantir la sécurité de tous les usagers.

Quelles sont les règles à respecter dans une zone 30 km/h ?

Pour les piétons

- Je ne suis pas prioritaire dans la zone 30
- Il n'y a pas obligatoirement de passages pour piétons pour indiquer la traversée*
- Je peux traverser partout, mais je dois observer attentivement la circulation et m'assurer d'être bien visible pour les véhicules avant de m'engager
- Des passages piétons ont été maintenus sur les chemins des écoliers. Ils doivent être utilisés en priorité

Pour les voitures et les deux-roues

- Les conducteurs doivent circuler à une vitesse limitée
- Les véhicules ont la priorité sur les piétons
- La priorité de droite s'applique
- Les automobilistes doivent rester attentifs aux piétons et leur permettre le passage s'ils en manifestent l'intention

Limiter la vitesse permet de mieux partager l'espace public entre piétons, cyclistes et automobilistes et améliore la sécurité de tous. Merci de la respecter.

* Pourquoi n'y a-t-il pas de passages piétons dans les zones 30 km/h ?

Car les piétons ont le droit de traverser partout, ce qui oblige les automobilistes à plus de vigilance. Bien qu'ils ne soient pas prioritaires, les piétons sont ainsi encouragés à traverser aux endroits où ils se sentent le plus en sécurité et où ils sont bien visibles. Les passages piétons peuvent toutefois être maintenus dans quelques cas particuliers aux abords des écoles ou des EMS, selon l'ordonnance sur les zones 30 et les zones de rencontre.

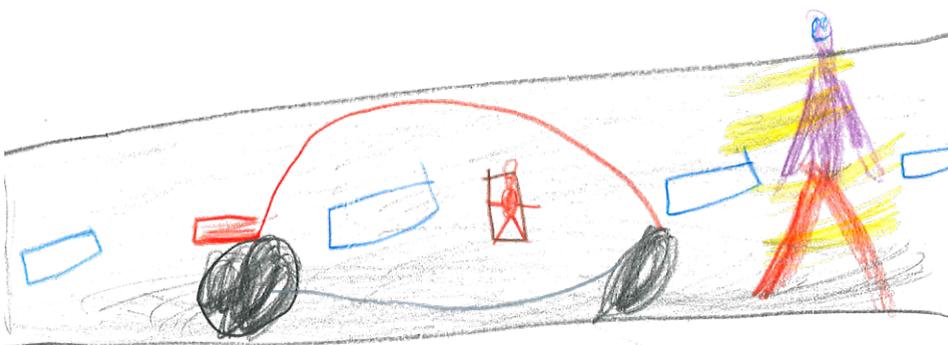
Un sentiment de sécurité contrasté en fonction du contexte scolaire et de l'âge des enfants

Le sentiment de sécurité chez les parents et les enfants n'est pas le même en fonction des écoles et varie également beaucoup en fonction de l'âge des enfants.

C'est ainsi qu'il est possible d'observer que les parents de l'école du Bourg estiment que le trajet est peu dangereux, quel que soit l'âge de leur enfant. Il en est de même pour les parents des enfants de 9-12 ans de l'école de l'Auge. En revanche, les parents des 4-8 ans de l'école de l'Auge estiment que ce trajet est tout de même problématique. Le sentiment de sécurité est encore plus bas pour l'école de la Neuveville surtout chez les parents des plus jeunes enfants. Le sentiment d'insécurité dans ce cas est d'environ un tiers supérieur à ce qui est observé en moyenne dans le cadre d'autres plans de mobilité scolaire.

Du côté des enfants, cette différence de ressenti de sécurité suit à peut-être le même schéma que celui des parents à savoir que les enfants de l'école du Bourg se sentent très en sécurité. Pour les autres écoles, le ressenti est plus contrasté, les plus jeunes enfants de l'école de la Neuveville ont plus peur que la moyenne dans des proportions relativement similaires aux jeunes enfants de l'école de l'Auge. Chez les enfants de 9-12 ans, ce sont les élèves de l'Auge qui expriment le plus leur inquiétude alors que ceux de l'école de la Neuveville ne perçoivent presque aucun danger. Les raisons du sentiment d'insécurité des enfants sont les voitures (vitesse et bruit), ainsi que les rives de la Sarine, la présence d'inconnus sur leur chemin ou la crainte de se perdre.

Les résultats de l'enquête et les recommandations de l'ATE constituent une base de travail précieuse pour les services de la Ville. Ils seront intégrés par les autorités dans les planifications à venir afin de rendre le futur chemin de l'école aussi sûr que possible.





Et à Pedibus c'est encore mieux!

Aller à l'école avec ses amis, sous la conduite d'un parent, c'est la solution joyeuse, saine et sûre qu'offre le Pedibus. Du temps gagné pour les parents et des trajets à pied garantis, avec le Pedibus, on est tous gagnants!

La Coordination Pedibus Fribourg vous répond et vous aide pour créer votre ligne de Pedibus!

Coordination Pedibus Fribourg

Lyane Wieland
fribourg@pedibus.ch
Tel. 076 430 05 58
www.pedibus.ch

Et pourquoi pas en Vélobus?

Pour initier de nouveaux trajets à vélo avec les enfants de votre quartier, créez un vélobus! Pour cela, vous pouvez contacter le Bureau romand de l'ATE qui vous dispensera de précieux conseils.

Bureau romand de l'ATE
Tel : 022 734 70 44
bureau-romand@ate.ch

Vous trouverez toutes les informations du Plan de mobilité scolaire sur le site
www.mobilitescolaire.ch

Vous avez des questions, des suggestions, contactez-nous :
bureau-romand@ate.ch
022 734 70 44

Association transports et environnement ATE

Bureau romand ATE
Françoise Lanci-Montant, responsable
9, rue des Gares / 1201 Genève
Tel. 022 734 70 44 bureau-romand@ate.ch / www.ate.ch / www.mobilitescolaire.ch

Pour une mobilité
d'avenir

